

COLLOQUE INTERNATIONAL

« *Lutte contre l'impunité des crimes du passé et justice transitionnelle* »

27-28-29 septembre 2017

Pétion-Ville, le 29 septembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Au cours des *trois* (3) jours qui viennent de passer, nous avons eu d'intenses échanges autour de l'impunité en général qui sévit en Haïti, de l'impunité des crimes du passé et de la Justice transitionnelle.

Tous les intervenants et intervenantes d'ici et d'ailleurs ainsi que vous, participants et participantes, vous êtes entendus sur le fait que le passé définit l'avenir et donc, il faut à tout peuple, cette réconciliation incontournable pour, de l'avenir, avoir une idée claire, précise et préalablement définie.

Sous aucun prétexte, nous ne pouvons accepter les crimes perpétrés par un régime, parce que les atrocités commises par un autre, sont similaires ou mêmes pires. Les crimes du passé doivent être punis. De même, la mémoire d'un peuple doit être bien gardée et transmise de génération en génération pour éviter la répétition des actes de violation des droits humains.

Pour Haïti, il ne s'agit pas seulement de se focaliser sur les crimes commis au cours de la période des Duvalier. Mais, il nous faut commencer par un début.

Au cours de ce colloque, rendu possible grâce au support de l'***Union Européenne*** et du ***Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme*** (HCDH), il nous a été démontré qu'il est du devoir de chaque citoyen haïtien et chaque citoyenne haïtienne de comprendre la complexité de l'histoire de notre pays et de s'armer de courage pour entamer une poursuite judiciaire contre tout violeur de droits humains.

De même, les membres des organisations de la société civile doivent se rappeler que le temps n'est pas notre plus grand allié dans cette lutte contre l'impunité. Plus les années passent, plus nous aurons du mal à nous unir et à faire front contre les dictateurs et les violeurs de droits humains.

Par ailleurs, cette troisième journée de travail a permis de définir de nombreuses pistes de stratégies que la FIDH, le HCDH et le RNDDH comptent analyser avec le plus grand sérieux, pour donner à la lutte contre l'impunité des crimes du passé en Haïti, le chemin de réussite le plus probable.

Au nom de la FIDH, du HCDH et du RNDDH, nous vous remercions chaleureusement car, sans vous, cet atelier d'échanges n'aurait pas été possible. Il n'aurait pas non plus, été aussi grandiose.

Merci à chacun de vous qui avez accepté de faire le sacrifice de ces trois (3) jours et qui avez partagé vos points de vue, vos remarques, vos questions qui nous ont permis de réfléchir et de comprendre la dimension de la problématique.

Merci à vous toutes et à vous tous, experts haïtiens et étrangers, qui avez accepté de partager avec nous, votre expertise et vos expériences en la matière. Grâce à vous, les échanges ont été fructueux.

Merci au service d'interprétariat qui a fourni un travail de qualité et qui a facilité les échanges entre les différents participants.

Merci à la **Fondation Devoir de Mémoire Haïti** et au **Collectif Contre l'Impunité** qui ont donné, par leur participation active, une très grande dimension à ce colloque.

Le travail a été satisfaisant. Mais le chemin à parcourir reste encore long.

A une très prochaine fois, pour de plus amples échanges et discussions.

Sur ces mots, nous mettons fin à ces assises.

Merci

Marie Rosy Kesner AUGUSTE DUCENA
Avocate
Assistante Responsable de Programmes
Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH)